

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N° 234 - LUNDI 25 JUILLET 2022 - PRIX : 3000 GNF - ZONE CFA : 500

FESABAG

P.3



Quand l'arrestation du syndicaliste Abdoulaye Sow paralyse le secteur bancaire

Tribune

Lettre ouverte au Président,
Col. DOUMBOUYA

«Ressaisissez-vous avant qu'il ne soit trop tard»!

Bogola Haba, coordinateur national du FNDC P.2



«Notre pays n'est pas en crise...»

AG de l'UFDG P.8



Cellou Baldé présente le FNDC comme un rempart contre la dictature

Médiation de la CEDEAO en Guinée

Les recommandations du RPG Arc-en-ciel

P.3

Manifestations du FNDC

Saïkou Yaya Barry demande aux militants de l'UFR de se préparer

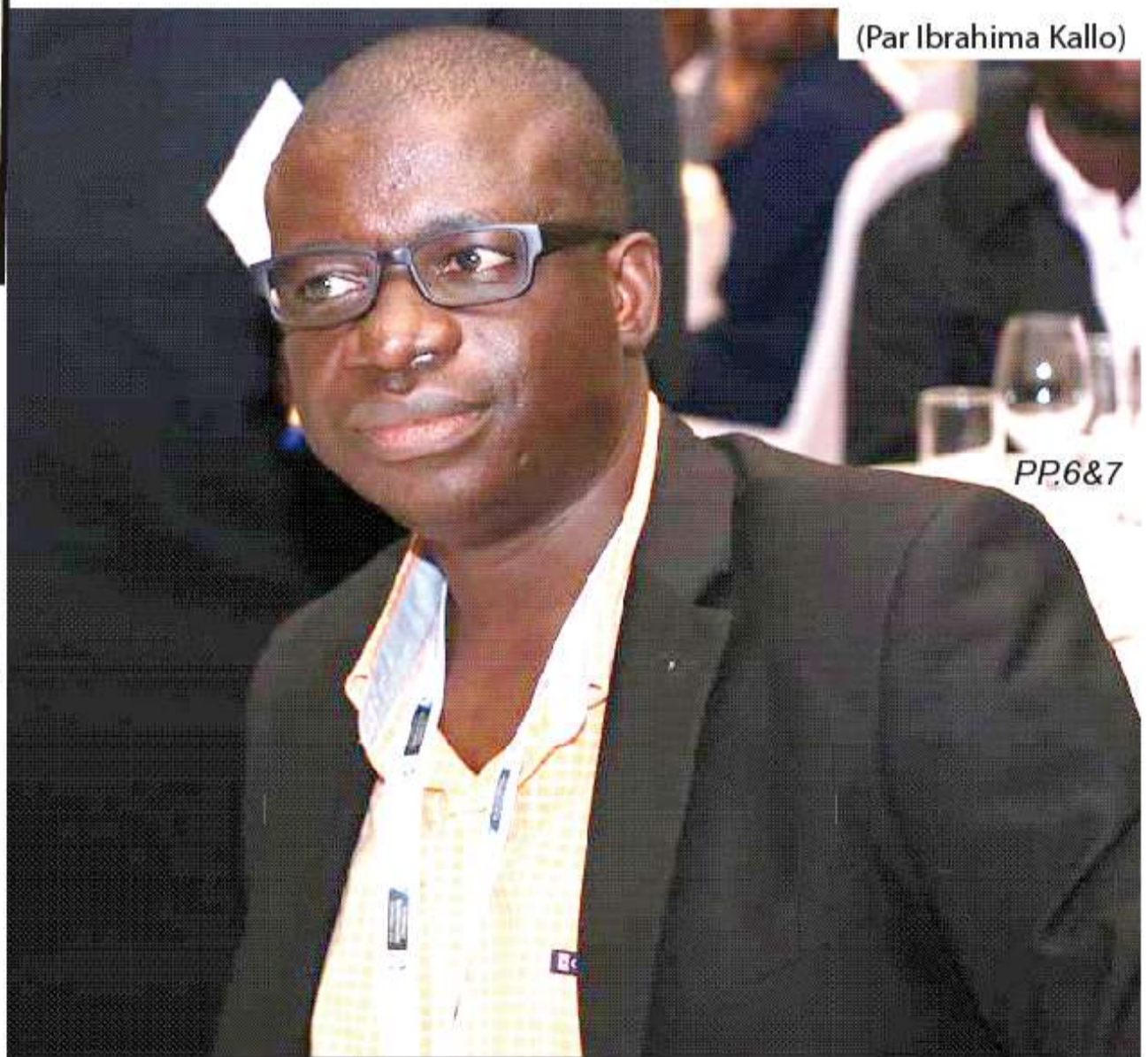
P.3

Distinction

Sadio Mané et Asisat Oshoala élus Joueur et Joueuse de l'année par la CAF

P.10

(Par Ibrahima Kallo)



PP.6&7

Édito à vue d'Aigle

Les manifs et les craintes légitimes des Guinéens

Depuis l'annonce de la reprise des manifestations de rue par le FNDC, les Guinéens, dans leur écrasante majorité, font part de leurs légitimes craintes... P.2

Édito à vue d'aigle



Les manifs et les craintes légitimes des Guinéens

Depuis l'annonce de la reprise des manifestations de rue par le FNDC, les Guinéens, dans leur écrasante majorité, font part de leurs légitimes craintes. C'est à travers un communiqué que Oumar Sylla alias Foniké Menguè et ses camarades ont donné de nouvelles dates pour leurs manifestations pour mettre la pression sur le CNRD, à sa tête le colonel Mamadi Doumbouya, qu'il accuse, à tort ou à raison, de vouloir s'accrocher au pouvoir contre la volonté populaire.

Ils projettent ainsi d'organiser une marche pacifique le jeudi 28 juillet dans le Grand Conakry et une semaine plus tard (4 août) dans tout le pays. Ils disent reprocher aux autorités de la transition un certain nombre de choses : l'absence d'un cadre de dialogue entre le CNRD, les acteurs politiques et de la société civile, conformément à l'article 77 de la

charte de la transition, pour définir le chronogramme de la transition ; la confiscation des droits et libertés des citoyens (droit de manifestation, liberté d'expression et liberté de circulation...); l'instrumentalisation de la justice par la junte pour humilier et harceler les leaders de la société civile et des partis politiques notamment ceux qui dénoncent sa gestion autoritaire et unilatérale ; le refus obstiné du CNRD de publier la liste nominative de ses membres et de se soumettre à l'obligation de faire la déclaration de leurs biens ; la corruption endémique et le manque de transparence dans la gestion des affaires publiques ; le retard volontaire pour l'ouverture du procès des crimes de sang.

Et pour ne rien arranger, lors de leurs assemblées générales qui se sont tenues le samedi dernier, les trois poids lourds de la scène politique guinéenne (RPG Arc-en-ciel, UFDG, UFR) ont décidé d'accompagner les manifestations de rue programmées par le FNDC. Mais pour certains observateurs, tous les acteurs sociopolitiques devraient plutôt se faire violence pour mettre la balle à terre pour donner une chance à la médiation de la CEDEAO qu'ils ont réclamée à cor et à cri. L'on a encore en mémoire les onze ans de la présidence Alpha Condé, au cours desquels de nombreuses manifestations ont été organisées à travers le pays, avec leur lot de morts et de dégâts matériels particulièrement importants. Avec la chute du fondateur du RPG, beaucoup ont pensé que les manifestations de rue seraient dorénavant un lointain souvenir pour eux. Dix mois après, c'est la grosse désillusion pour eux.

Il faut espérer que le CNRD et les acteurs sociopolitiques engagés dans un bras de fer parviendront à accorder leurs violons pour mettre notre pays à l'abri des troubles qui seraient de nature à faire échouer cette transition.

Kéfina Diakité

BOGOLA HABA, COORDINATEUR NATIONAL DU FNNDT

« Notre pays n'est pas en crise... »

Keamou Bogola Haba est le coordinateur national du Front National pour la Défense de la Transition (FNNDT). Pour lui, face à l'appel à manifester du FNDC, il faut répondre par un appel à la paix.



Dans un communiqué rendu public le jeudi 21 juillet 2022, le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) a donné de nouvelles dates pour ses manifestations pour exiger de la junte au pouvoir depuis le 5 septembre 2021 un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Ce sera le jeudi 28 juillet dans le Grand Conakry et une semaine plus tard (jeudi 4 août) dans tout le pays. Une annonce qui n'est pas du goût de tout le monde.

C'est le cas par exemple de Keamou Bogola Haba, le coordinateur national du Front National pour la Défense de la Transition (FNNDT), pour qui, face à l'appel à la violence, il faut répondre par un appel à la paix...

« En réponse à ceux qui veulent menacer la stabilité de notre République par des manifestations de rue à cause des réformes qui touchent ou qui toucheront leurs proches bio-

logiques et politiques ou ceux qui veulent empêcher la tenue du procès du 28 Septembre 2009 par des manifestations de rue, les membres et sympathisants du Front National pour la Défense de la Transition sont appelés à se mobiliser plus qu'avant le 23 juin 2022 pour expliquer pédagogiquement aux populations guinéennes la nécessité d'ignorer complètement l'appel à manifester dans nos rues des opposants politiques aux réformes engagées par la Transition.

Notre pays n'est pas en crise mais plutôt sous redressement militaire pour corriger nos erreurs du passé et chacun doit accepter ces réformes qui affecteront chaque Guinéen directement ou indirectement. C'est un devoir pour chacun de défendre la paix et les réformes dans notre pays », a réagi le coordinateur national du FNNDT, Keamou Bogola Haba.

Kéfina Diakité

MANIFESTATIONS DU FNDC

Saïkou Yaya Barry demande aux militants de l'UFR de se préparer

Lors de l'assemblée générale de l'UFR qui s'est tenue le samedi 23 juillet, le secrétaire exécutif du parti de Sidya Touré, Saïkou Yaya Barry, a demandé aux militants de se préparer pour la manifestation projetée le 28 juillet par le FNDC.

« Soyez préparés d'ici le 28 juillet. Ce jour, je veux voir les responsables du parti et militants au long de l'autoroute plus effervescents que ceux qui sont sur la route Le Prince... »

Le FNDC demande à tous les militants de tous les bords, à tous les citoyens de tous les bords de s'associer à la manifestation qu'ils organisent le 28 juillet prochain.

Nous demandons à nos militants qui sont citoyens avant d'être militants de vous s'associer à cette manifestation », a indiqué Saïkou Yaya Barry. Et de poursuivre son intervention en ces termes :

« Le CNRD est sourd à nos revendications. Nous estimons aujourd'hui que le FNDC est en droit pour demander une manifestation pour prouver à la communauté nationale et internationale et au CNRD que la Guinée n'est pas leur sujet. Que



les Guinéens ne sont pas des sujets. Les Guinéens sont des citoyens...Je demande à ce que tous les responsables du parti au sortir d'ici de tenir les réunions dans les quartiers de se pré-

parer d'ici le 28 juillet. Je veux voir les responsables du parti et militants au long de l'autoroute plus effervescents que ceux qui sont sur la route Le Prince ».

Kèfina Diakité

FESABAG

Quand l'arrestation du syndicaliste Abdoulaye Sow paralyse le secteur bancaire

La semaine dernière, à cause de l'arrestation du syndicaliste Abdoulaye Sow de la FESABAG, pour outrage à magistrat, le secteur bancaire a été fortement paralysé. Les clients des différentes banques primaires ont beaucoup souffert de cette situation à laquelle ils sont totalement étrangers.

Le mercredi 20 juillet 2022, le mouvement syndical guinéen est monté au créneau pour condamner, avec la dernière énergie, l'arrestation, pour outrage à magistrat, du Secrétaire général de la FESABAG, Abdoulaye Sow, par ailleurs Secrétaire Général de l'une des branches de l'Union syndicale des travailleurs de Guinée (USTG). Il a brandi la menace de grève illimitée pour se faire entendre. « Le mouvement syndical guinéen exprime sa solidarité inconditionnelle à l'endroit de la FESABAG et de son Secrétaire Général dans leur noble combat contre l'injustice et pour la défense du droit des travailleurs »



de leur corporation. En conséquence, le mouvement syndical guinéen exige la libération inconditionnelle du Camarade Abdoulaye SOW et le rétablissement de tous ses droits fondamentaux.

A défaut, le mouvement syndical guinéen se donne le droit de déclencher une grève de solidarité illimitée jusqu'à la satisfaction de sa revendication », pouvait-on lire dans la déclaration du mouvement syndical guinéen.

Il a par ailleurs fustigé ce qu'il considère comme des violations des droits des travailleurs, faisant allusion à l'arrestation de cinq fonctionnaires du ministère du Travail et de la Fonction Publique qui, dans l'exercice de leur fonction, auraient été violentés par des Forces de l'ordre et trimbalés sans ménagement en prison.

L'USTG, la centrale syndicale à laquelle la Fesabag est affiliée a pour sa part demandé la libération sans délai de camarade Abdoulaye Sow. Le vendredi, ce dernier a finalement été condamné par le TPI de Kaloum à 5 mois de prison, avec sursis.

Tidiane Diallo

Kèfina Diakité

MÉDIATION DE LA CEDEAO EN GUINÉE

Les recommandations du RPG Arc-en-ciel

Le RPG Arc-en-ciel, l'ancien parti au pouvoir, a mis à profit son assemblée générale qui s'est tenue le samedi 23 juillet pour formuler des recommandations au médiateur de la CEDEAO en Guinée, Thomas Yayi Boni.

« Pour le Médiateur et pour le dialogue en perspective, nous attirons également son attention sur nos conditions de participation qui s'articulent essentiellement autour de la libération sans conditions des leaders politiques arrêtés sous divers prétextes, la suspension des procédures contre les acteurs politiques et la société civile jusqu'au rétablissement de l'ordre constitutionnel, la levée de l'interdiction des manifestations, la resti-

tution des maisons saisies et détruites en dehors de toute procédure légale, la levée de l'interdiction de voyage pour les anciens membres du Gouvernement et les institutions dissoutes ainsi que le dégel de leurs comptes bancaires », lit-on dans un éditorial du RPG Arc-en-ciel lu par Marc Yombouno, lequel a ajouté ceci : « Nos objectifs sont ainsi clairs, c'est le consensus sur un chronogramme sur la transi-

tion des élections, enfin l'audit du fichier électoral existant par la CEDEAO, le projet de Constitution et du code électoral ».

Comme il fallait s'y attendre, le parti au pouvoir du 21 2010 au 5 septembre 2021 a aussi attiré l'attention du médiateur de la CEDEAO sur la clarification du statut de l'ancien président, Professeur Alpha Condé.

A l'instar du FNDC, il demande la publication de la

liste nominative des membres du CNRD. Pour peut-être mettre la pression sur la junte qui a renversé son champion, le RPG Arc-en-ciel, dont les premiers responsables sont actuellement en prison, appelle ses militants à prendre part à la manifestation pacifique projetée le jeudi 28 juillet dans le Grand Conakry et le 4 août dans tout le pays. Attendons de voir.

MANIFESTATIONS DU FNDC

Le soutien sans faille de la branche politique du mouvement

Le FNDC a annoncé des manifestations le 28 juillet dans le Grand Conakry et le 4 août dans tout le pays pour exiger de la junte au pouvoir un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Les entités politiques les plus représentatives du pays ont apporté leur soutien à ces manifestations. C'est le cas par exemple du FNDC-Politique qui l'a fait savoir à travers une déclaration rendue publique le 23 juillet.

« Le FNDC-POLITIQUE, en examinant l'évolution de la situation sociopolitique et économique de notre pays, constate avec regret la remise en cause de la dynamique enclenchée au début de la transition par le CNRD, dont le principal objectif était de veiller au respect de sa vocation qui est de préparer le retour à l'ordre constitutionnel.

Au lieu de cela, le CNRD s'est plutôt installé dans l'unilatéralisme et l'autoritarisme, s'entêtant dans la mission, sans mandat ni légitimité, de changer la classe politique, favoriser l'éclosion d'une nouvelle génération d'hommes politiques et « refonder l'État ». C'est ainsi qu'elle a adopté des attitudes hostiles aux forces vives et entrepris une série d'actions qui ont altéré profondément le climat sociopolitique et conduit à la situation de blocage actuelle. On peut citer notamment :

- Le refus, dans le mépris et l'arrogance, de répondre à l'appel au dialogue sur la transition des forces vives les plus représentatives de la nation ;



- L'élaboration unilatérale de la Charte de la transition;
- La violation délibérée et répétée de la Charte de la transition ;
- L'instrumentalisation de la justice par la violation de la présomption d'innocence et les droits de la défense ;
- La non publication des membres du CNRD
- Le refus de déclarer leurs biens gage de bonne gouvernance
- Le déclenchement de poursuites judiciaires fantaisistes contre des leaders politiques et de la société

civile dont certains ont été kidnappés, trainés à même le sol et enchaînés, en plein jour, lors d'une conférence de presse à leur siège.

Le FNDC-POLITIQUE, fidèle à ses engagements, principes et aspirations pour la Guinée, prend acte de l'appel du FNDC d'organiser une marche citoyenne et pacifique le 28 juillet 2022 dans le Grand Conakry et le 04 août 2022 sur toute l'étendue du territoire national.

Au vu de l'évolution regrettable de la situation sociopolitique et économique du pays, le FNDC-POLITIQUE apporte son soutien à ces séries de manifestations du FNDC et invite ses militants, sympathisants et tous les citoyens pro-démocratie à se mobiliser et à répondre de façon efficace aux différents appels à manifestation du FNDC.

Le FNDC-POLITIQUE rassure l'opinion nationale et internationale de sa détermination à défendre les valeurs de la démocratie, à promouvoir les pratiques de la bonne gouvernance et le respect des droits humains. », indique-t-on dans la déclaration du FNDC-Politique.

Tidiane Diallo

SECTEUR DE LA PHARMACIE

Installation du nouveau bureau de la COJEPHAG

Le samedi 23 juillet, le nouveau bureau de la Coordination des jeunes pharmaciens de Guinée (COJEPHAG) a été installé, en présence de nombreux invités de marque. Un bureau composé de 15 membres.



Dans son intervention de circonstance, Dr Thierno Oumar Barry, le président sortant de la COJEPHAG, a dit ceci : « La coordination des jeunes pharmaciens de Guinée est la structure faitière qui regroupe l'ensemble des jeunes pharmaciens de Guinée, créée il y a de cela plus d'une vingtaine d'années. Les objectifs assignés à la COJEPHAG sont de façon générale, l'appui des autorités auprès du ministère de la Santé et des organisations professionnelles dans la réalisation de leur plan d'action opérationnel en particulier des intérêts matériels et moraux des jeunes pharmaciens »

Quant au président entrant, Dr Louncény Dabo, a décliné certaines de ses priorités. « La création de cette association par les jeunes pharmaciens depuis une vingtaine d'années répond encore à un besoin, celui de défendre le secteur pharmaceutique général,

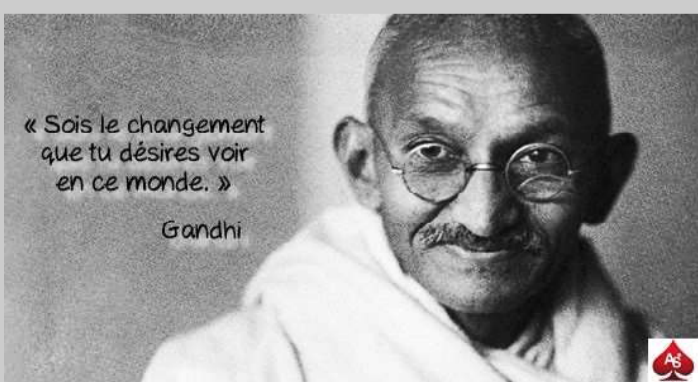
particulièrement les assistants mais aussi les étudiants stagiaires qui sont souvent lésés dans leur droit...L'exercice de ce métier est confronté à d'énormes problèmes dont entre autres : les assistants qui ne sont pas bien rémunérés, le manque de contrat de travail pour la majorité, mais aussi le licenciement abusif. Le secteur pharmaceutique est en perdition au profit du marché illicite », a-t-il indiqué.

Dr Nyakoye Gomou, inspecteur général de la Santé et de l'Hygiène publique a pour sa part fait observer qu'on ne peut pas parler d'un système de santé fiable alors que sa chaîne d'approvisionnement en médicaments et autres produits de santé est fragile. « Ce système de santé a été abandonné par nos aînés depuis l'avènement de la première République au profit de la vente au privé. Cela n'est pas resté sans conséquences... », a-t-il martelé.

Tidiane Diallo

GANDHI

« Sois le changement que tu désires voir en ce monde »



(On aime beaucoup cette citation sur le changement de Gandhi parce qu'elle incarne un élan, une pensée positive active qui interdit de se poser en victime. Oui, le monde n'est pas parfait, mais pour le changer, VOUS devez commencer par changer.)

DIALOGUE SOCIOPOLITIQUE

Les Forces vives de la nation soupçonnent des manœuvres du CNRD

Dans une déclaration rendue publique la semaine dernière, les Forces vives de la nation disent soupçonner des manœuvres du CNRD pour boycotter le dialogue sociopolitique que les Guinéens et la communauté internationale appellent de tous leurs vœux.

Les Forces Vives de la Nation (FVN) réunies en session ordinaire hebdomadaire, ont analysé l'évolution de plus en plus dégradante de la Transition Guinéenne et l'arrivée d'une importante délégation de la CEDEAO en Guinée composée de son Président en exercice, S/E le Président Umaro Sissoko Embalo de la Guinée-Bissau, du Président de la Commission de la CEDEAO, S/E Oumar Aliou Touray et du médiateur désigné sur la crise Guinéenne, l'ancien Président, S/E Yayi Boni du Bénin.

Les Forces Vives de la Nation (FVN) saluent l'arrivée de cette délégation de médiation de la CEDEAO, tout en s'inquiétant de l'absence de lisibilité sur son agenda, ainsi que du manque de contact depuis son arrivée avec les acteurs sociopolitiques du pays dans un contexte de crise de confiance profonde entre ces derniers et les autorités de la transition.

Par ailleurs, les Forces Vives de la Nation condamnent avec fermeté les manœuvres encourus par le CNRD, visant à saboter le dialogue à travers l'ordre donné par le Président de la Transition, lors du dernier Conseil de Ministre, pour la vulgarisation du Chronogramme contesté et irréaliste des 36 mois, pendant que cette délégation internationale de médiation séjourne dans le pays.

Considérant la dégradation de plus en plus manifeste de la situation socioéconomique et politique dans le pays, occasionnée par la gestion solitaire et chaotique du CNRD avec mépris pour le droit et la loi, les FVN saluent l'esprit de mutualisation des efforts qui prennent déjà déçu entre les acteurs sociopolitiques du pays sur les ambitions personnelles et les égos, pour le recadrage de la Transition. A cet effet, elles saluent toutes les dynamiques politiques et sociales qui s'inscrivent dans cette logique

objective de conjugaison des efforts, tout en encourageant toutes les actions en perspective ou planifiées par les différentes entités sociopolitiques pour le retour rapide à l'Ordre Constitutionnel dans le respect du droit et de la loi.

En conséquence, les Forces Vives de la Nation (FVN) délivreront dans les jours qui suivent, à travers une conférence de presse, la stratégie globale d'inter actions entre les différentes initiatives de pression/protestation jusqu'à la satisfaction des revendications contenues dans la déclaration N°5, dont certains éléments de synthèse:

1. Louverture d'un véritable Cadre de Dialogue qui reflète le besoin de dialogue (divergence CNRD & acteurs sociopolitiques) du moment, dont la composition ne dépasse pas 25 membres, placé sous la Médiation effective de la Communauté Internationale (CEDEAO, G5 et le Système des Nations Unies);

2. L'arrêt systématique de la volonté d'instrumentalisation de la justice pour servir des agendas politiques, ainsi que le recadrage et la professionnalisation de la CRIEF avec le respect de la présomption d'innocence et la libération sous contrôle judiciaire des acteurs politiques et cadres en détention provisoire;

3. Le respect des discours de prises de pouvoir, de la Loi/Conventions Internationales et des principes démocratiques par le CNRD;

4. La mise en place des organes de la transition qui reflètent la confiance et la représentativité du paysage sociopolitique Guinéen pour conduire le Chronogramme consensuel issu du dialogue;

5. La mise en place d'une commission d'identification des personnes physiques ou morales déguerpies dans les opérations dites de récupération des do-



maines de l'Etat, pour le respect du Droit;

6. Le rétablissement immédiat dans leurs droits des pauvres fonctionnaires mis injustement à la retraite, dont 228 de la police nationale, en violation des règles qui régissent le Droit de travail.

Les Forces Vives de la Nation réitèrent leur invitation faite à l'ensemble des composantes sociopolitiques et professionnelles du pays à un sursaut National, par la conjugaison des efforts pour le retour à l'Ordre Constitutionnel Normal dans le respect

des principes démocratiques;

Vive les Forces Vives de la Nation,

Vive la République », ont écrit les Forces vives de la nation.

Tidiane Diallo

VIE POLITIQUE

Le RPG Arc-en-ciel dénonce l'incarcération prolongée de ses cadres

Len assemblée générale le samedi dernier, à son siège national, le RPG Arc-en-ciel, l'ancien parti au pouvoir, a réagi à la sortie médiatique du procureur spécial Aly Touré, qui continue de s'opposer à la libération des cadres du parti : Kassory, Damaro, Diané, Nabé, Oyé Guilavogui, etc.

« Les violations du droit et des procédures consacrées aux questions relatives à la gestion des dirigeants de la vie politique active sont aujourd'hui récurrentes dans notre pays... Nos dirigeants sont dans les mains de la justice suite à un mandat de dépôt illégal du

Procureur spécial près la CRIEF. De cette date à nos jours, la CRIEF est devenue un véritable théâtre de débats juridiques allant dans tous les sens du droit. Lors de la comparution le 31 mai 2022, sur les faits inscrits dans les dossiers, aucune preuve à charge ne fut retenue et les avocats de la défense ont demandé une libération en faveur des responsables du parti. Les juges de la Chambre de jugement l'ont acceptée sous caution.

Pendant que nous attendons cette libération, le Procureur Aly Touré l'a infirmé dans la logique de ses déclarations sur les antennes de la RTG, faites à la veille du jugement. Le Procureur spécial Aly Touré a dit, sans

gêne, qu'il apporterait des preuves à charge dans les prochaines audiences... Nos camarades incarcérés ne sont plus des détenus de droit commun, mais des détenus politiques et cela mérite une réponse de notre part... », a martelé l'ancien parti au pouvoir, le RPG Arc-en-ciel.

Kèfina Diakité



LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT, COL. MAMADY DOUMBOUYA

« RESSAISSEZ-VOUS AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD » !

Monsieur le Président,

De nombreux Guinéens ont applaudi votre action du 5 septembre 2021, pour plusieurs raisons :

Premièrement, vous les aviez libérés des dérives autoritaires d'un homme qui a commis un coup d'état constitutionnel, en s'arrogeant un mandat de trop au prix des vies des citoyens innocents et d'importants dégâts matériels ;

Deuxièmement, votre profession de foi, à en croire vos premières déclarations de prise de pouvoir, leur a donné toutes les raisons de croire en votre parole d'honneur. Laquelle augurait des assurances de restaurer la confiance mutuelle et de rétablir la cohésion sociale, ainsi que les libertés fondamentales et la démocratie, jusqu'ici confisquées par le régime déchu. Bref, remettre sur les rails un pays qui était assurément en proie à l'explosion et au déluge ;

Troisièmement, les Guinéens, las de la conjoncture socio-économique dégradée et des violentes et macabres répressions policières subies lors des manifestations anti 3^{ème} mandat d'Alpha Condé, avaient-ils le choix face au renversement d'un régime en manque de légitimité ? Certes, un coup d'état n'est point souhaitable en démocratie. Mais entre deux maux, il faut choisir le moindre. Ainsi, l'euphorie qui a suivi votre prise de pouvoir était non seulement l'effet de vos discours rassurants, mais aussi la résultante du désaveu cinglant pour un régime usé et trempé dans la corruption ;

Quatrièmement, en militaires républicains, vous et vos camarades d'arme avez fait le choix d'une carrière de soldat qui implique non seulement un engagement personnel à défendre la patrie, même au péril de la vie. Mais égale-

ment à sceller, en temps de rupture démocratique, un **contrat moral et de confiance** avec vos compatriotes, dans un sens du devoir patriotique. Votre coup de force fut donc perçu par l'opinion publique comme un sursaut patriotique de l'armée guinéenne, sous votre impulsion. Un acte courageux voire inédit dans l'histoire du pays, ce qui a valu admiration et respect de vos concitoyens.

Monsieur le Président,

Je voudrais vous **alerter** sur un nombre non exhaustif d'insuffisances à corriger dans la conduite de la transition, afin d'éviter la rupture de contrat moral et de confiance avec le peuple. Il s'agit entre autres :

Du flou artistique sur la durée de la transition

En choisissant, de manière opaque, une transition de **36 mois** pour le retour des civils au pouvoir, tout en entretenant délibérément le flou sur la date de démarrage de celle-ci, vous nous laissez croire au dessein voilé de votre démarche tendant à faire glisser la transi-

« De la même veine, des arrestations brutales des militants pro démocratie dont des leaders du FNDC ou encore l'empêchement de sortir du pays récemment de Foniké Mengué, ainsi que l'interdiction des manifestations citoyennes, visiblement dans le but de museler des voix dissonantes, pratiques liberticides qui rappellent l'ère sombre sous l'ex-Président Alpha Condé, sont des faits et méfaits de la transition. »



tion, pour des gains personnels. Bien sûr, les six mois qui ont été présentés par la CEDEAO pour ce faire n'auraient pu être tenables. Toutefois, au regard du contexte guinéen, dix-huit mois au plus suffiraient (raisonnablement) à organiser les élections pour permettre un retour à l'ordre constitutionnel. Cela est d'autant plus fondé que le Burkina Faso et le Mali, malgré les **problèmes** sécuritaires qui les assaillent actuellement (contrairement à la Guinée) ont tout de même fini par adopter des chronogrammes de transition acceptables, soit 24 mois pour chacun ;

De l'insuffisance de volonté de promouvoir un véritable dialogue politique avec les forces vives

De toute évidence, l'on constate des attermoissements qui perdurent depuis la genèse de la transition dans la mise en place d'un cadre de dialogue franc et inclusif. Et cela en dépit d'incessantes interpellations par les forces vives et l'organisation sous-régio-

nale, la CEDEAO. Par ailleurs, il aura fallu des menaces de protestation populaire sous l'égide du FNDC pour que le gouvernement brise le silence, à travers le discours récent du Premier Ministre appelant les acteurs politiques et sociaux à un début de dialogue sincère. Ce qui en dit long sur l'esprit tergiversant du CNRD à sortir de la transition, dans un bref délai ;

Du nihilisme- vouloir défaire et refaire tout au nom de la refondation de l'Etat

Tout récemment, le CNRD avait déguerpi, puis démoli les domiciles privés à Conakry et à l'intérieur. La démarche entreprise, au-delà de son caractère manifestement extrajudiciaire et choquant, sape un principe sacrosaint de la république, notamment celui de la continuité de l'Etat. Bien que certaines victimes de cette opération soient munies des titres de propriété légalement établis et y aient habité depuis plus de deux décennies. En conséquence, si vous faites fi de tous les actes administratifs antérieurs régulièrement pris par vos prédécesseurs en l'absence de décision de justice, notamment dans le domaine foncier, y compris le droit de propriété privée, vous risquez de fragiliser les fonde-

ments juridiques et institutionnels de l'Etat. Ce faisant, plusieurs interrogations nous taraudent l'esprit à savoir : voulons-nous léguer à nos progénitures une Guinée où **la loi du fort est toujours la meilleure** ? N'est-ce pas un **cercle vicieux** cette fameuse refondation de l'Etat, leitmotiv du CNRD ?

Pour rappel, l'arme que vous portez en bandoulière vous avait été octroyée par délégation de la société, à charge pour vous de vous en servir pour défendre l'état de droit, sous peine de trahir votre mission de soldat républicain et par conséquent de vous livrer au tribunal du Peuple et de l'histoire.

En outre, il convient de souligner que le rappel et/ou la mise à la retraite massive de la quasi-totalité des ambassadeurs guinéens (la crème des diplomates du pays pour la plupart), sans tenir compte de la pratique conventionnelle ni des dispositions pertinentes de la carrière diplomatique, ne sauraient demeurer sans conséquences pour la diplomatie guinéenne qui, si des mesures correctives ne sont pas prises à temps, perdrait ses lettres de noblesse. Cet état de fait est synonyme de jeter le bébé avec l'eau de bain !

De l'instrumentalisation politique de la justice ou encore la justice aux ordres

Annoncée comme boussole de l'action publique, la **justice semble être un rouleau compresseur** dans les mains des plus forts. Son arme est impitoyable à l'égard des hommes politiques redoutables ou des acteurs inflexibles de la société civile. La CRIEF dont la mise en place a été unanimement saluée peine à produire des preuves matérielles contre ses détenus sur lesquels pèsent de sérieux soupçons de malversations sous le régime déchu. Idem pour un leader politique contre qui, dans le dos-

(Suite page 7)

LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT, COL. MAMADY DOUMBOUYA

« RESSAISSEZ-VOUS AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD » !

sier de vente des actifs de la défunte compagnie Air Guinée, l'action publique semble se diriger sélectivement avec plus d'acharnement. Les arrestations arbitraires, le déni de justice et l'irrespect des procédures légales dans l'action judiciaire, la parodie de justice en un mot, autrefois dénoncées, reviennent au galop au grand dam des justiciables.

S'agissant de la récupération des biens de l'Etat pompeusement engagée par le CNRD, est-il besoin de rappeler que **nul ne peut se faire justice soi-même** ? L'Etat étant justiciable au même titre que les particuliers, mais face à certains faits irréguliers, l'on est en droit de s'interroger sur le bien-fondé des déguerpissements de certains citoyens de leurs domiciles.

De la même veine, des arrestations brutales des militants pro démocratie dont des leaders du FNDC ou encore l'empêchement de sortir du pays récemment de Foniké Mengué (Coordinateur du FNDC) ainsi que l'interdiction des manifestations citoyennes, visiblement dans le but de museler des voix dissonantes, pratiques liberticides qui rappellent l'ère sombre sous l'ex-Président Alpha Condé, sont des faits et méfaits de la transition.

Du Populisme

Il y a un faisceau des faits concordant qui montre que vous êtes en train de vous éloigner de votre parole de soldat. Celle de vous focaliser sur les impératifs traditionnels d'un régime transi-

toire. Autrement dit, vous semblez perdre de vue votre ultime mission- celle de rétablir l'ordre constitutionnel- en vous lançant tous azimuts dans des chantiers réservés aux pouvoirs normaux, en entreprenant des actions inopportunes, du

« Un grand leader mène le peuple à bon port à travers les bourrasques de l'histoire. Je souhaite ardemment que vous en soyez un. Mais c'est avec un prix. Celui de rester au-dessus de la mêlée, en faisant de sorte que le peuple choisisse librement ses dirigeants car la souveraineté appartient à ce dernier seul. Ainsi, vous sortirez grandi et serez gravé dans le marbre des héros de la Nation et vous ériger en personnalité respectée à l'échelle mondiale. »

moins populistes. Pour preuves, vos bains de foule, votre promesse d'adoption d'un enfant orphelin pourtant il y a plusieurs autres endeuillés par le sort similaire à travers le pays, la démolition des maisons des citoyens en dehors de tout cadre légal, votre promesse amphigourique de donations de terrains à des milliers de fonctionnaires retraités, l'immersion gouvernementale budgétivore assortie des conseils de ministres

délocalisés teintés du bluff, les assises nationales sans suite, j'en passe, illustrent cet élan populiste. Cela pour vous faire passer pour un homme providentiel, plutôt que de vous investir dans des actions essentielles qui concourent au retour à l'ordre constitutionnel. Tant bien que mal, les services sociaux de base se détériorent inexorablement sous votre gouvernement dont l'incompétence est notoire dans plusieurs secteurs. D'où la nécessité de réorienter l'action gouvernementale vers le retour des civils au pouvoir. Sinon penser que c'est à vous de résoudre les problèmes de développement du pays en un temps d'exception serait de la poudre aux yeux ou relèverait de l'utopie. En tirant sur la corde de populisme par lequel vous cherchez la légitimité qui vous fait défaut, vous vous glissez dans une gouvernance de pilotage à vue sans vision claire qui risque de s'écouler très vite comme un château de carte. Car **« celui qui veut en tout temps et partout se montrer homme de bien ne peut manquer**

de périr au milieu de tant de méchants » nous enseigne un adage africain.

Mon Colonel,

Pour finir, il n'est jamais trop tard de bien faire, même si le navire de la transition semble tanguer en haute mer. Mais vous ne vous en rendez pas compte peut-être. Car **« on est trop près de soi pour se voir »**. Raison pour laquelle, je me permets de lancer cette alerte citoyenne comme l'exige l'intérêt de la Nation. Alors, saisissez cette belle opportunité pour stabiliser le navire dans ces vagues d'incertitudes et de déviation potentielles. Agissez vite, mon Colonel !

Pour ce faire et dans

l'immédiate,

Faites cesser le dialogue de sourds qui prévaut actuellement entre le CNRD/ gouvernement et les principaux leaders de la classe politique et de la société civile. Cela étant, rencontrez en personne ces leaders afin d'échanger en frères liés tous par la patrie. Cette action contribuera, à coup sûr, à rétablir la confiance et à désamorcer la bombe sociopolitique à retardement dans le pays. En plus, sans tomber dans les complaisances d'encourager l'impunité, faites arrêter le harcèlement judiciaire à l'encontre des hommes politiques potentiellement présidentiables pour des raisons inavouées.

Également, vous gagnerez à vous départir du mythe du pouvoir qui vous enchaîne et fait croire au-dessus de tout. Puisque vous paraissez tellement confiant de vous-même que vous ne doutez pas un seul instant de votre succès, n'en déplaise. La politique de l'autruche sur les questions saillantes de la transition, notamment le dialogue politique franc et inclusif, mène inéluctablement à l'impasse, laissant ainsi la porte ouverte à tout venant. Mieux vaut prévenir que guérir. Parce que personne, vous-même y compris, ne serait épargné par le cyclone, si la situation arrivait à s'enliser. Ne vous croyez pas invulnérable face à la révolte populaire ou un contre coup d'Etat par les éléments mécontents qui se trouveraient au sein de l'armée.

Dans le même registre, le sens du devoir et de l'honneur militaire ainsi que la vertu de l'humilité qui conviennent en pareille circonstance, devraient vous ame-

ner à prendre de nouveau un décret portant création et modalités du cadre de dialogue, sous les auspices du médiateur désigné pour la Guinée et en conformité avec les meilleures pratiques en la matière. Sinon, tant que votre gouvernement continue à recourir à des manœuvres dilatoires ou à mettre les acteurs concernés devant **le fait accompli** dans la conduite de la transition, les lignes bougeront difficilement, au préjudice de la paix sociale. Car l'opacité et l'exclusion génèrent la suspicion, le mépris et l'indignation qui, à leur tour, enfantent inéluctablement des conflits qu'il faut éviter à tout prix.

Un grand leader mène le peuple à bon port à travers les bourrasques de l'histoire. Je souhaite ardemment que vous en soyez un. Mais c'est avec un prix. Celui de rester au-dessus de la mêlée, en faisant de sorte que le peuple choisisse librement ses dirigeants car la souveraineté appartient à ce dernier seul. Ainsi, vous sortirez grandi et serez gravé dans le marbre des héros de la Nation et vous ériger en personnalité respectée à l'échelle mondiale.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, mon Colonel, en l'expression de mes sentiments patriotiques et dévoués pour la réussite de votre ultime mission de restauration démocratique.

Ibrahim KALLO (citoyen guinéen)

Juriste et Expert en Aide Humanitaire et Développement International, Gestion Stratégique, Développement et Culture de l'Entreprise et Leadership

Email :

kalloibrahim76@yahoo.com

DAN MILLMAN

«Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien.»

*Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

HEUREUSE COÏNCIDENCE

Les 20 ans de la CPI et l'imminence du procès des massacres du 28 septembre en Guinée

01 juillet 2022, la Cour pénale internationale (CPI) fête ses 20 ans. 14 juillet 2022, instruction du Président de la Transition, en Conseil des Ministres, instruction portée par le Ministre de la justice et des droits de l'homme, Garde des sceaux, Monsieur Alphonse Charles Wright, pour la tenue du procès des massacres du 28 septembre 2009 avant l'anniversaire du douloureux événement. D'un côté, c'est la première fois que l'humanité s'est dotée d'une juridiction internationale pénale permanente chargée de juger les présumés coupables des crimes les plus graves contre l'espèce humaine. De l'autre, plus d'une décennie après les faits, une annonce sérieuse est faite par les autorités guinéennes afin de tenir ce procès tant attendu pour juger les présumés auteurs de l'une des parenthèses les plus sanglantes de l'histoire récente de la Guinée. Il s'agira, dans la présente tribune, de peindre les laborieuses négociations ayant précédé son avènement, des heurts et des réussites qui ont caractérisé son édification qui reste à parfaire et surtout évoquer l'application concrète de son principe fondateur qu'est celui de la complémentarité, à travers le test offert par l'Affaire des massacres du 28 septembre 2009 de la Guinée.

De laborieuses prémisses, de heurts notables et de réussites d'une construction à parfaire pour combattre l'impunité dans le monde

Il était impensable d'imaginer une juridiction pénale internationale permanente ayant vocation à régir une matière pénale, un ressort de la chasse gardée des compétences étatiques, jalousement gardées. Il faut, tout de suite, rappeler que les précédents des tribunaux militaires de Nuremberg et de Tokyo ainsi que les tribunaux pénaux internationaux du Rwanda et de l'Ex-Yougoslavie ne constituaient que des tribunaux ad



hoccirconsrits dans un laps temps défini et couvrant un espace bien déterminé. Les travaux d'éminents doctrinaires, l'action des ONGs et le rôle des Etats progressistes (Pr Cherif Bassiouni, Human Rights Watch, Amnesty international, Italy, Canada, Sénégal, Pays-Bas,...) ont été déterminants pour l'adoption du Statut de Rome portant création de la Cour pénale internationale le 17 juillet 1998 ; une juridiction fonctionnelle depuis le 01 juillet 2002. Elle a connu d'énormes difficultés dus à l'absence des Etats membres du Conseil de sécurité comme les Etats-Unis et la Chine et la menace de retrait des Etats africains par le passé. Cependant, de plus en plus, elle constitue une épée de Damoclès sur les potentiels auteurs d'infractions graves entrant dans sa compétence que sont les crimes contre l'humanité, entre autres. Comme toute institution, de surcroît une institution régie par le droit international qui est caractérisé par le principe de relativité, la CPI est loin d'être parfaite. L'élargissement de son membership à travers la promotion de la ratification de son statut par d'autres Etats, la célérité de ses procédures, le soutien aux victimes, l'information sur ses travaux et sur sa jurisprudence ainsi que son indépendance vis à vis des Etats sont autant d'avenues pour parfaire l'institution.

La Guinée, la CPI et la

traduction concrète du principe de complémentarité du Statut de Rome : le test de l'Affaire des massacres du 28 septembre 2009

La Guinée est un pays partie au Statut de Rome et Etat membre de la CPI (signature le 08 septembre 2000 et ratification le 14 juillet 2003) sur le territoire duquel se sont produits les massacres du 28 septembre 2009, des infractions qui entrent dans sa compétence. Le Code pénal guinéen (Loi n°2016/059/AN du 26 octobre 2016) et le Code de procédure pénale guinéen (Loi n°2016/60/AN du 26 octobre 2016) consacrent respectivement l'intégration des règles et principes du Statut de Rome et l'affirmation de la coopération avec la CPI.

L'affaire est devant elle sous examen préliminaire à la phase 3 (recevabilité). L'affaire étant renvoyée pour jugement devant les juridictions guinéennes, après instruction et épuisement des voies de recours, il est aujourd'hui salubre de voir ce procès s'ouvrir. Les diverses annonces des autorités guinéennes, ces derniers temps, sont rassurantes.

Les défis et les enjeux de la tenue d'un tel procès sont immenses mais non insurmontables : l'infrastructure adéquate, la mobilisation des ressources financières, les aspects sécuritaires, la formation des magistrats et autres intervenants aux subtilités du droit international pénal, la protection des magistrats, victimes, témoins et autres personnes impliquées, la communication, etc.

Pour terminer, il est important de souligner, comme l'ont dit d'autres, que la Cour pénale internationale (CPI) est là pour rester. Des cri-

ses, elle en a connu et elle en connaîtra encore sans aucun doute ; mais elle continuera à planer au dessus des têtes de personnes susceptibles de commettre des violations graves des droits de la personne et à assurer la protection des victimes de telles infractions dans le monde. Sur le plan national, la tenue du procès des massacres du 28 septembre 2009 jusqu'à son terme en Guinée constitue un test considérable pour la CPI quant à l'affirmation de son caractère de juridiction complémentaire aux juridictions nationales en matière de répression des infractions graves réprimées par le Statut de Rome et par d'autres textes connexes.

Conakry, le 25 juillet 2022

-Juris Guineensis No 34.

Me Thierno Souleymane BARRY,
Ph.D

Docteur en droit, Université Laval/
Université de Sherbrooke (Canada)
Professeur de droit, Consultant et
Avocat à la Cour

AG DE L'UFDG

Cellou Baldé présente le FNDC comme un rempart contre la dictature

Le samedi 23 juillet, lors de l'assemblée générale de l'UFDG, Cellou Baldé, le coordinateur des fédérations de l'intérieur du pays du parti ne s'est pas empêché de présenter le FNDC comme un rempart contre la dictature et a invité les militants à suivre à la lettre son mot d'ordre de manifestation le jeudi 28 juillet.

« Le FNDC, notre rempart contre la dictature, notre rempart contre la confiscation du pouvoir a décidé de lancer le mot d'ordre des manifestations sur les voies et forces publiques. Et nous, UFDG et ANAD avons décidé de les accompagner. Nous lançons un appel solennel pour le 28 juillet, le jeudi prochain.

L'ensemble des fédérations du Grand Conakry, nos trois fédérations de Ratoma, les trois fédérations de Matoto, les deux fédérations

de Dixinn, la fédération de Matam, la fédération de Coyah, les fédérations de Dubréka et la fédération de Manéah, nous vous demandons de vous mobiliser et d'accompagner le mot d'ordre de manifestation lancé par le Front national pour la défense de la constitution.

Le FNDC dévoilera les itinéraires mais comme nous le savons tous, nous avons décidé de ne pas nous plier à l'interdiction de manifestation. Et donc, si demain vous apprenez que le gouverne-

ment, à travers le ministère de l'Administration du Territoire, à travers qui que ce soit ou des maires n'ont pas donné d'autorisation, sachez que la manifestation du FNDC reste maintenue en tout état de cause », a déclaré Cellou Baldé, ancien député uninominal de Labé, aujourd'hui coordinateur des fédérations de l'intérieur du pays du parti de Cellou Dalein Diallo, l'UFDG.

Kéfina Diakité

LIBERIA

La double nationalité légalisée

Le Liberia a officiellement légalisé la double nationalité, mettant fin à une interdiction de longue date que certains jugeaient hypocrite car contournée secrètement par des élites détenant la nationalité américaine.



Le projet de loi, promulgué vendredi par le président George Weah et confirmé dimanche par l'AFP, a été adopté mardi à la Chambre des représentants et au Sénat.

Le Liberia, plus ancienne république d'Afrique subsaharienne fondée au XIXe siècle sous l'impulsion des Etats-Unis pour des esclaves noirs affranchis, compte une importante diaspora vivant en Amérique.

Quelque 100.000 personnes nées au Liberia ont vécu aux Etats-Unis de 2008 à 2012, selon les services américains de recensement.

Selon la nouvelle loi, les citoyens ayant la double nationalité ne pourront pas exercer les fonctions de président, de ministre des Finances ou de gouverneur de la Banque centrale, ni occuper des postes de haut niveau dans la sécurité nationale ou l'application des lois.

« Si une personne souhaite participer (aux élections), elle doit renoncer à la citoyenneté de l'autre pays au moins un an avant de présenter sa candidature à la

Commission électorale nationale », stipule la nouvelle loi.

Le président George Weah avait déjà demandé la levée de cette interdiction lors d'un référendum en décembre 2020, mais seuls 51,5% des électeurs s'étaient prononcé en faveur, alors qu'une majorité des deux tiers était requise.

L'année dernière, une décision de la Cour suprême avait assoupli l'interdiction stricte du pays sur la double nationalité, qui remontait à 1973. Elle disait que les Libériens de nationalité étrangère ne seraient contraints de renoncer à leur passeport qu'après « une procédure légale ». Auparavant, la citoyenneté était automatiquement retirée aux titulaires d'un autre passeport.

Selon la loi sur la naturalisation, seules les personnes de couleur noire peuvent être citoyens libériens. Dans la nouvelle législation, toute personne de couleur noire peut désormais acquérir la citoyenneté libérienne par mariage, adoption ou si elle est née dans le pays ou de parents libériens.

AFP

MALI

Les jihadistes du Jnim revendiquent l'attaque contre la ville-garnison de Kati

Le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (Jnim, son acronyme en arabe) a revendiqué ce samedi 23 juillet l'attaque commise hier contre le camp de la ville-garnison de Kati.

Le communiqué du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (Jnim) donne d'abord des détails déjà connus de l'opération survenue contre le camp militaire de Kati : la double explosion de véhicules piégés avec des kamikazes à leur bord, puis l'attaque de cibles choisies.

Mais le Jnim précise ensuite que le domicile du colonel Assimi Goïta, chef de la junte, et celui de son ministre de la Défense, le colonel Sadio Camara, faisaient partie des cibles. « Si votre droit est d'acheter des mercenaires [référence probable à Wagner], notre droit est de vous cibler », peut-on également lire dans le même communiqué.

« On voit ces derniers mois et ces dernières semaines une menace qui se

rapproche de la capitale », observe Alain Antil, directeur du centre Afrique subsaharienne à l'Institut français des relations internationales (Ifri). « *Frapper Kati, c'est frapper la caserne la plus proche de Bamako d'où viennent les colonels putschistes. C'est donc un geste qu'il faut analyser politiquement.* »

« La Katiba Macina, qui est insérée dans le Jnim, est dans une dynamique de vengeance des opérations menées par l'armée malienne dans le centre du pays ces derniers mois. Des opérations qui ont fait des victimes parmi les civils, notamment lors de la triste expédition de Moura, rappelle le chercheur. On est sûr qu'il y avait des jihadistes dans la localité, mais il y a aussi beaucoup de gens qui

ne l'étaient pas et qui ont été tués sous simple présomption. » Les analystes de la sécurité malienne avaient prévenu que ces opérations allaient générer des opérations vengeresses de la Katiba Macina dans la direction de Bamako ou à Bamako.

Au Mali, l'attaque jihadiste a été condamnée par plusieurs partis et associations politiques. Certains appellent même à une union sacrée pour faire face à la situation, une situation qui inquiète les observateurs. « Le recours à de nombreux kamikazes, la concomitance de plusieurs attaques et le ciblage de l'épicentre du pouvoir, tout ça fait penser plutôt à une montée en puissance des jihadistes », commente l'un d'eux.

RFI

Tribune

Quelle est la politique des pays qui ont réussi dans l'éducation ?

Bien qu'il soit difficile de saisir/comprendre quand on regarde un pays comme la Guinée, qui n'a pas presque de politique éducative profondément enracinée et où presque toutes les traditions en matière d'éducation ont été détruites, les pays qui ont réussi dans l'éducation obtiennent le succès avec des politiques rationnelles et des pratiques établies sur de nombreuses années.

Les pays qui sont reconnus par leurs performances éducatives sur la scène nationale et internationale pri-

(Suite page 10)



DISTINCTION

Sadio Mané et Asisat Oshoala élus Joueur et Joueuse de l'année par la CAF

Le Sénégalais Sadio Mané a été élu Joueur africain de l'année pour la deuxième fois consécutive et a devancé Edouard Mendy et Mohamed Salah. Chez les femmes, c'est la Nigériane Asisat Oshoala qui a été récompensée.



Le Sénégalais Sadio Mané, ancien joueur de Liverpool, figurait parmi les dix joueurs sélectionnés pour le titre de Joueur africain de l'année 2022, décerné par la Confédération africaine de football (CAF). Il a été récompensé ce jeudi 21 juillet à Rabat au Maroc.

Après des éditions 2020 et 2021 annulées en raison de la pandémie de Covid-19, le nom du lauréat 2022 a été annoncé en marge de la Coupe d'Afrique des nations féminine.

Déjà distingué en 2019, le Sénégalais de 30 ans, qui a quitté le mois dernier la Premier League pour le Bayern Munich et la Bundesliga, faisait figure de favori pour cette édition.

Sadio Mané a mené le Sénégal à un premier succès historique en finale de la Coupe d'Afrique des nations au Cameroun en début d'année face à l'Égypte de Mohamed Salah. Il a également contribué à qualifier son pays pour le Mondial 2022 au Qatar, en écartant à nouveau les Pharaons lors des qualifications.

Avec les Reds, le Lion de

la Téranga a remporté la Coupe d'Angleterre, la Coupe de la Ligue et disputé la finale de la Ligue des champions, perdue face au Real Madrid. La nouvelle star du Bayern Munich a déjà ouvert son compteur en tournée estivale aux États-Unis face au DC United dans la nuit de mercredi à jeudi. Les Bavarois ont frappé fort en s'imposant 6 à 2. Sadio Mané a ouvert le score sur pénalty dès la 5e minute.

Chez les féminines, Ajara Nchout Njoya (Cameroun & Inter Milan), Asisat Oshoala (Nigeria & Barcelone) et Grace Chanda (Zambie & BIIK Kazygurt) bataillaient pour le titre de Joueuse africaine de l'année. C'est finalement la Nigériane qui a été récompensée, remerciant au passage l'équipe nationale et son club de Barcelone.

Le Joueur africain de l'année est désigné par les capitaines et entraîneurs des équipes nationales africaines, des membres de la commission technique de la CAF et de certains médias.

Le Palmarès de la soirée :

- Meilleur club féminin : M a m e l o d i Sundowns Football Club (Afrique du Sud)

- Meilleur club africain : Wydad Athletic Club (Maroc)

- Meilleure joueuse inter-clubs : Evelyn Badu (Ghana-Sekondi Hasaacas Ladies/Alvaldsnes)

- Meilleur joueur inter-clubs : Mohamed El Shenawy (Égypte / Al Ahly)

- Meilleure jeune joueuse : Evelyn Badu (Ghana-Sekondi Hasaacas Ladies/Alvaldsnes)

- Meilleur jeune joueur : Pape Matar Sarr (Sénégal/Tottenham-Metz)

- Meilleure équipe nationale : Sénégal

- Meilleur but de l'année : Pape Ousmane Sakho (Sénégal/Simba SC Tanzanie)

- Meilleure entraîneuse d'une équipe féminine : Desiree Ellis (Afrique du Sud)

- Meilleur entraîneur africain : Aliou Cissé (Sénégal)

- Meilleur joueur africain : Sadio Mané (Sénégal)

RFI

Tribune

Quelle est la politique des pays qui ont réussi dans l'éducation ?

vilégient leur développement socioculturel plutôt que concentré tout temps sur le savoir ; Ils mettent l'accent sur les valeurs humaines qui sont des éléments très importants. En plus du développement académique, il met l'accent sur le développement de la personnalité ; Ils conçoivent des systèmes où chaque élève ou étudiant qui travaille peut obtenir des résultats souhaités et souhaitables.

Selon **Andreas Schleicher**, les caractéristiques communes des pays à haut rendement en matière d'éducation sont les suivantes :

1. L'éducation est considérée comme un investissement à long terme et prioritaire.

2. Il existe une croyance commune selon laquelle chaque élève qui travaille dans sa culture peut réussir.

3. Il n'y a pas de valeurs ou de systèmes éducatifs discriminatoires.

4. Ils conçoivent des options d'enseignement différenciées sans compromettre les normes d'apprentissage.

5. Les enseignants ne se concentrent pas uniquement sur la réussite scolaire.

6. L'amélioration des conditions professionnelles des enseignants est une priorité politique.

7. Les systèmes éducatifs sont gérés conformé-

ment aux plans et aux objectifs.

8. Le succès n'est pas accidentel.

La réussite dans l'éducation est un domaine stratégique qui ne peut pas être amélioré en changeant les pratiques d'une année à l'autre. La condition la plus importante du succès est un leadership efficace et constant. La réussite à long terme dépend du développement rationnel de tous les acteurs de l'éducation. L'échec doit être considéré comme une surprise non la réussite, l'éducation guinéenne doit être axée sur les résultats en ayant des objectifs et plans pour atteindre les résultats escomptés. Le nombre d'échec ne doit pas être considéré comme la bonne gestion des examens, car cela est le reflet d'une mauvaise politique éducative.

Enfin, toutes mes félicitations aux admis des examens nationaux particulièrement à ma petite sœur Aminata CHERIF ; le combat doit continuer pour donner une belle image à notre système éducatif. Et je profite pour souhaiter bon courage à ceux qui n'ont pas été admis qu'ils évaluent dès maintenant leur personnalité éducative afin de réussir ultérieurement.

Ybrahima CHERIF
Doctorant en Sciences Politiques
et Administration Publique à
l'Université Necmettin Erbakan
Turquie
ibrahimacherif88@gmail.com

DAN MILLMAN

«Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien.»



RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT APPUI FORMATION DES PE

Le PNUD/ GUINEE recherche « un cabinet d'audit appui formation des partenaires d'exécution »

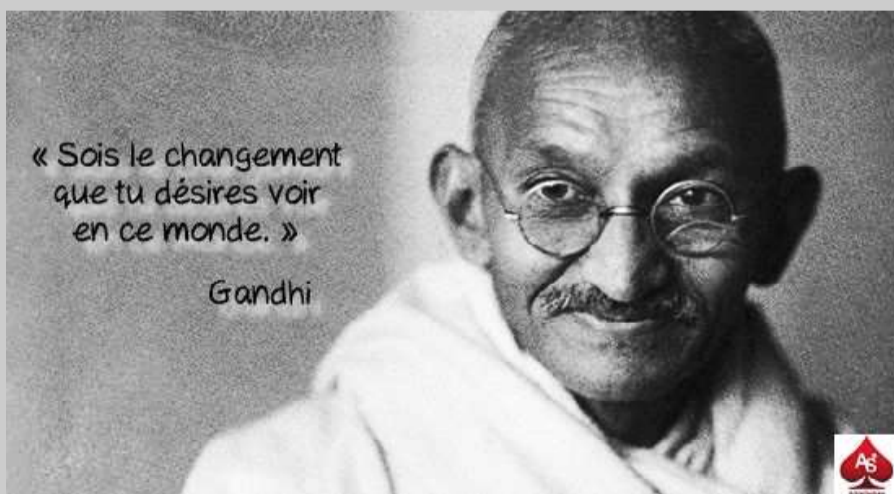
Les cabinets intéressés sont priés de consulter la version intégrale des termes de référence à travers le lien : https://procurement-notice.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=93734

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés uniquement par e-mail à l'adresse: offres.gn@undp.org

Date limite de dépôt des dossiers : 08 Aout 2022

GANDHI

« Sois le changement que tu désires voir en ce monde »



(On aime beaucoup cette citation sur le changement de Gandhi parce qu'elle incarne un élan, une pensée positive active qui interdit de se poser en victime. Oui, le monde n'est pas parfait, mais pour le changer, VOUS devez commencer par changer.)

Proverbe Africain

“Le vieux se chauffe avec le bois récolté dans sa jeunesse.”

Programme des Nations Unies pour le Développement



« Recrutement d'un(e) Consultant (e) National (e) pour l'évaluation Finale du Projet « Adaptation Basée sur les Écosystèmes des Communautés Vulnérables de la Région de la Haute Guinée-AbE ».

Le/la consultant (e) devra au moins avoir :

Education :

Être titulaire, au minimum, d'un diplôme de maîtrise (Bac+4) en planification du développement, économie du développement, Changement climatique (adaptation et résilience), développement durable, administration ou dans une discipline ou tout autre domaine étroitement lié).

Expérience :

- Expérience de 5 ans dans des domaines techniques pertinents (changement climatique, information climatique, développement durable)
- Expérience concluante dans l'évaluation d'au moins 3 projets de développement
- Expérience pertinente des méthodes d'évaluation de la gestion axée sur les résultats
- Expérience de travail en Guinée ou dans un pays d'Afrique de l'Ouest, une bonne connaissance de l'administration guinéenne
- Compétences manifestes en matière de communication et d'analyses analytiques
- Une expérience de l'évaluation/examen de projets de développement au sein du système des Nations Unies sera considérée comme un atout
- Une expérience de la mise en œuvre d'évaluations à distance sera considérée comme un atout.

Langues requises :

Français courant :

- Maîtrise du français écrit et parlé.
- La connaissance de l'anglais est un atout

Modalités de soumission :

Dans son dossier de candidature, le consultant soumettra une offre technique comprenant notamment l'approche méthodologique, sa compréhension de la mission, le déroulement de la mission, les différentes tâches à faire et le contenu des rapports à fournir. Une séance de présentation et de validation du plan de réalisation de la mission sera organisée avec le consultant avant le démarrage effectif des travaux. L'offre technique sera accompagnée d'une offre financière détaillée en GNF.

Les candidats intéressés sont priés de consulter la version intégrale des termes de référence à travers le lien

https://procurement-notice.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=93747

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courriel à l'adresse : ic.offres.gn@undp.org

Chaque envoi ne doit pas dépasser **5 MB** ;

La soumission en version physique sous plis fermés n'est pas acceptée.

Toute offre reçue hors délai ou envoyée en dehors de l'adresse électronique ic.offres.gn@undp.org ne sera pas prise en compte.

Date limite de dépôt des dossiers : 07 Août 2022

Communiqué de presse de l'assemblée régionale 2022

Un événement mondial favorise la poursuite de la paix

L'assemblée régionale de 2022 « Recherchez La Paix » réunit les téléspectateurs de 239 pays en plus de 500 langues

CONAKRY – Alors que la guerre en Europe domine l'attention du public, les téléspectateurs de Guinée s'uniront à des millions d'autres à travers le monde pour le congrès annuel des Témoins de Jéhovah. Le thème de ce congrès de cette année est « Recherchez La Paix! » « Cette assemblée est un exemple sur la façon dont la paix est en train d'être réalisée par une communauté mondiale en ce moment, car elle unit des millions de personnes même dans des zones de conflit comme l'Ukraine et la Russie », a déclaré Thierry Pourthié, Porte-parole des Témoins de Jéhovah en Guinée. « Le pouvoir des principes discutés transcende les frontières nationales, les différences ethniques et les barrières linguistiques. Les particuliers et les familles bénéficieront de la participation au programme. Les Témoins de Jéhovah organisent des assemblées à l'échelle mondiale depuis plus de 100 ans. Suivant la pratique des deux dernières années, le programme virtuel de cette année sera disponible progressivement tout au long des mois de juillet et d'août. La première partie de l'émission sera disponible en streaming ou en téléchargement à partir du 27 juin 2022.



Tous sont invités à assister à l'événement en se rendant sur le site jw.org, dans l'application gratuite JW Library (sous BIBLIOTHEQUE / VIDEOS / JW Télédiffusion), ou sur des plateformes de streaming telles que ROKU TV ou Apple TV. Le programme est gratuit et accessible à tous.

L'assemblée de trois jours sera disponible en six parties, chacune correspondant à une demi-journée du programme. Les sujets traités sont les suivants :

- Comment l'amour conduit à la paix intérieure et à la paix avec les autres.
- Pourquoi la Bible peut être appelée « la feuille de route vers la paix familiale ».
- Comment atteindre la paix même en cas de maladie, de problèmes économiques, de catastrophes naturelles ou d'autres difficultés.
- Ce que les gens du monde entier font pour jouir de la paix.
- Pourquoi l'amitié avec Dieu peut conduire à la paix véritable.

Pour plus d'information, veuillez contacter les Témoins de Jéhovah en Guinée au +224 623 07 6732 ou par email au InboxPID.LR@bethel.jw.org.

JOURNÉE DU PROGRAMME	DATE DISPONIBLE POUR LE STREAMING OU LE TÉLÉCHARGEMENT A PARTIR DE JW.ORG	DATES LES ASSEMBLÉES DU MONDE ENTIER VERRONT ENSEMBLE LE PROGRAMME
Vendredi matin	27 juin	2 - 3 juillet
Vendredi après-midi	4 juillet	9 - 10 juillet
Samedi matin	18 juillet	23- 24 juillet
Samedi après-midi	25 juillet	30 - 31 juillet
Dimanche matin	8 août	13 - 14 août
Dimanche après-midi	15 août	20 - 21 août